POLE RESTAURATION SCOLAIRE
MAIRIE DE RAMONVILLE
Rue des Rouges Gorges
31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél. : 05.61.73.06.18
restauration@mairie-ramonville.fr

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2018/2019

Bonjour,

La restauration municipale travaille à la gestion des effectifs pour la rentrée 2018/2019, nous demandons aux parents de préciser les jours de consommation de leur enfant au restaurant scolaire.

Sans réponse de votre part, nous réinscrirons l'enfant sur les mêmes jours de consommation que 2017/2018.

Nous vous rappelons que les commandes, les modifications de jours de présence et les annulations de repas doivent être signalées au pôle restauration *au moins 8 jours à l'avance,* excepté en cas de maladie. Ceci permet au service d'ajuster au mieux les commandes et la production des repas ainsi que l'organisation du travail. Merci de votre compréhension.

Le règlement intérieur et les tarifs sont disponibles sur internet et au pôle restauration.

Afin de faciliter vos démarches, la mairie a mis à votre disposition un Portail Familles accessible à partir du site Internet de la mairie (www.ramonville.fr). Il vous permettra :

- de régler vos factures en ligne 24 h/24
- de commander ou décommander des repas
- d'accéder à la rubrique Actualités pour vous tenir informés sur les activités proposées aux enfants par la commune.

NOM DE L'ENFANT : PRENOM :

ECOLE : …… CLASSE : ……

Désirez-vous faire une demande de repas particulier ? sans porc ☐
sans viande ☐

En cas d'allergie alimentaire (PAI), merci de contacter directement le service restauration.

Cochez les jours de présence au Restaurant :

Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Dès le 1° jour d'école : ….....… ou à partir du : ……..

Pour les repas du mercredi : inscription directement au centre de loisirs : 05 61 00 31 45 ou alsh.ramonville@sicoval.fr

Fiche à retourner directement au pôle restauration.